

Le Centre des monuments nationaux présente

Vous avez la parole ! Le Domaine national du château d'Angers lance son comité d'usagers. Les visiteurs (ou non-visiteurs !) pourront participer à construire le futur de ce monument national



© Alexandre Lamoureux – Destination Angers

Pôle presse du CMN :

Marie Roy, Su-Lian Neville et Ophélie Thiery 01 44 61 21 86 / 22 96 / 22 45
presse@monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :
www.monuments-nationaux.fr/espace-presse

Domaine national du château d'Angers

Emma Fonteneau 07 63 00 88 09
emma.fonteneau@monuments-nationaux.fr
www.chateau-angers.fr
www.monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :
presse.monuments-nationaux.fr

Communiqué de presse

Et si vous participiez à la vie de château ? Engagé dans la démarche "Services publics +" le Domaine national du château d'Angers recherche des volontaires (visiteurs ou non-visiteurs) pour participer à un comité d'écoute des usagers qui aura pour but de réfléchir sur des améliorations possibles en matière d'inclusion, d'orientation des visiteurs et de communication externe. Les personnes intéressées pour faire partie de ce comité ont jusqu'au 14 décembre 2025 pour se manifester auprès du monument qui opérera une sélection pour créer un panel représentatif de son visitorat. Une chance unique de participer à la vie d'un site culturel phare du Grand Ouest !

Un engagement dans la démarche « Services publics + »

Le Domaine national du château d'Angers est un monument public national qui accueille plus de 300 000 visiteurs par an. Grâce à des enquêtes régulières, les équipes du monument s'appuient sur la connaissance des publics pour améliorer la qualité de leurs services. En 2025, le Domaine national du château d'Angers a décidé d'aller plus loin dans cette démarche participative avec le dispositif interministériel « Services Publics + ».

Ce programme visant à améliorer la qualité d'accueil des usagers des services publics est déployé au ministère de la Culture depuis 2021. Le château d'Angers est le premier monument du Centre des monuments nationaux (CMN) à s'engager dans cette démarche qui rejoint aussi les objectifs du projet national "CMN 2030" visant à inclure davantage les publics de ce réseau de monuments nationaux en inventant de nouveaux modes de collaboration pour et avec les territoires.

Un comité d'usagers qui se réunira en janvier 2026

Un des engagements du programme « Services Publics + » comprend la mise en place d'un comité d'écoute des usagers.

L'objectif de ce comité est de réunir un panel représentatif des visiteurs du monument afin d'échanger sur la qualité de l'expérience au château d'Angers et discuter des axes d'amélioration prioritaires que sont la signalétique sur site (panneaux d'informations, orientations directionnelles, circuit), les questions d'inclusion et la communication externe.

Pour participer

Ce comité est consultatif, ses membres s'y engagent volontairement et bénévolement.

Le comité a pour vocation d'identifier des pistes d'amélioration qui intégreront ensuite les réflexions stratégiques de la direction du monument. Il se réunira en soirée le 20 ou le 27 janvier 2026 dans les murs du château.

Pour participer, les personnes intéressées ont jusqu'au 14 décembre 2025 pour remplir un formulaire de candidature.

- Accéder au formulaire en ligne : <https://www.chateau-angers.fr/actualites/le-domaine-national-du-chateau-d-angers-recherche-des-volontaires-pour-constituer-son-comite-d-usagers>
- Formulaire en version papier sur demande à l'accueil du monument

Le Domaine national du château d'Angers



Une forteresse royale imprenable

Construite au XIII^e siècle, la gigantesque forteresse de dix-sept tours de schiste et de calcaire qui s'étend sur près d'un demi-kilomètre dégage une formidable impression de puissance.

Aux XIV^e et XV^e siècles, les ducs d'Anjou, princes éclairés, redonnent à Angers le faste d'une vie de cour dont témoigne l'architecture raffinée du site.



Un chef d'œuvre unique au monde inscrit à l'Unesco

Commandée en 1375 par le duc Louis I^{er}, la tapisserie de l'Apocalypse est, par ses dimensions (100 mètres de long), son ancienneté, sa virtuosité stylistique et technique, un chef d'œuvre extraordinaire de l'art médiéval. Illustration du texte de l'Apocalypse de saint Jean, elle est aussi un formidable document sur le contexte historique, social et politique de son temps et appartient aujourd'hui au plus grand trésor de tapisseries de cathédrale d'Europe. Elle est inscrite au Registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO depuis le 18 mai 2023.



Des jardins protecteurs de la biodiversité

Les jardins que la forteresse abrite sont nombreux et variés : jardin régulier de buis et d'ifs, vigne, potager, roseraie, jardin d'hortensias, jardin suspendu avec des plantes médicinales, tinctoriales ou maléfiques. Histoire et innovation s'associent ici dans une démarche de développement durable : le monument travaille étroitement avec la LPO-Anjou qui conseille les équipes en matière de conservation et de valorisation de la faune et de la flore vivant dans la forteresse classée « refuge » depuis 2015.

Du haut des remparts, le public peut profiter d'un **panorama unique sur la ville.**



Ma pierre à l'Edifice

En se connectant sur www.mapierrealedifice.fr, les amoureux du patrimoine peuvent faire un don pour le château d'Angers (« Mon monument préféré ») et ainsi contribuer à l'animer, l'entretenir et le préserver.

> [Ils nous soutiennent !](#)

Domaine national du château d'Angers
2, promenade du Bout du Monde
49100 Angers
angers@monuments-nationaux.fr
Suivez-nous sur Facebook [@chateau.angers](https://www.facebook.com/chateau.angers) et Instagram [@chateau_angers](https://www.instagram.com/chateau_angers)

Modalités de visite

Attention, en raison du plan Vigipirate, vous ne pourrez pas accéder au château avec trottinettes, vélos ou grosses valises et le monument ne propose pas de consignes.

Les animaux ne sont pas acceptés sauf les chiens-guides et animaux accompagnateurs de personnes en situation de handicap.

Horaires

Du 2 mai au 4 septembre

10h - 18h30

Du 5 septembre au 30 avril

10h - 17h30

Les 24 et 31 décembre : fermeture à 16h30.

À noter :

Fermeture de la billetterie et dernier accès au monument : 45 min avant la fermeture.

Fermeture des expositions temporaires et du logis royal : 30 min avant la fermeture.

Fermeture de la galerie de l'Apocalypse, de la chapelle et de la librairie-boutique : 15 min avant la fermeture

Le monument est fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Tarifs

Tarif individuel

14€ du 1^{er} avril au 30 septembre (11€ les mercredis) / **11€** du 1^{er} octobre au 31 mars

Gratuit pour :

les -18 ans (hors groupes scolaires et jeunes), les 18-25 ans (hors groupe étudiants et jeunes) ressortissants de l'UE ou résidents réguliers sur le territoire UE (sur présentation d'une pièce d'identité), les détenteurs d'un abonnement (Carte blanche, Passeport Musées/château, Passion monuments), porteurs du Pass Éducation (en cours de validité et avec photo), personnes en situation de handicap + 1 accompagnateur (sur présentation de la carte d'invalidité), les demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux (sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois). [Voir toutes les conditions gratuites](#)

Tarifs spéciaux (partenariats)

SNCF – Intercités , SNCF – TGV Inoui , porteurs d'une carte CEZAM, 2 accompagnateurs d'un abonné Carte blanche, porteurs d'un "Passeport Privilèges" Destination Anjou, porteurs d'un "Passeport Tourisme et Loisirs" Andégave, adhérents "Angers Musées Vivants" , porteurs d'une carte d'embarquement Brittany Ferries :

11,50€ du 1^{er} avril au 30 septembre (9,50€ le mercredi) / **9,50€** du 1^{er} octobre au 31 mars

SNCF – Grand Voyageur (sur présentation de la carte de membre) :

10€ (8€ le mercredi) du 1^{er} avril au 30 septembre (8€ le mercredi) / **8€** du 1^{er} octobre au 31 mars

Abonnements

24 € : Carte blanche (abonnement annuel au Domaine national du château)

30€ : Passeport Musées-château (abonnement annuel au Domaine national du château et aux 6 musées de la Ville Angers)

45€ : Passion Monuments (abonnement annuel à plus de 90 monuments nationaux dont le Domaine national du château d'Angers)

Renseignements

angers@monuments-nationaux.fr

Retrouvez toute la programmation culturelle du monument sur www.chateau-angers.fr/agenda

Le CMN en bref

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours. Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics. En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social. Une programmation riche de plus de 450 manifestations et partenariats associée à des actions d'éducation artistique et culturelle anime le réseau : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement des territoires.

Au sein des monuments, des équipes passionnées accueillent plus de onze millions de visiteurs chaque année et ont à cœur de faire découvrir au public l'histoire et la vie de ces sites exceptionnels ainsi que leurs parcs et jardins.

Grâce au numérique, le CMN propose également de nouvelles expériences de visite des monuments (réalité virtuelle, casque géo localisé, parcours immersif, tablette interactive, spectacles nocturnes ou immersifs...) qui satisfont petits et grands.

Pour préparer ou prolonger leur visite, les visiteurs peuvent retrouver au sein des 80 librairies-boutiques du réseau les livres d'art et d'architecture ainsi que les guides publiés par les Éditions du patrimoine.

Avec CMN Institut, le Centre des monuments nationaux accompagne, en France comme à l'international, les établissements publics du ministère de la Culture, les collectivités, les organisations, les gestionnaires et les propriétaires de sites dans le fonctionnement et le développement de leur patrimoine historique, culturel et naturel en proposant des formations professionnelles, de l'ingénierie culturelle et l'organisation de rencontres, de conférences et de journées professionnelles.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : [@leCMN](#)



Instagram : [@leCMN](#)



YouTube : [@LeCMN](#)



LinkedIn : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux



TikTok : [@le_cmn](#)



Threads : [@leCMN](#)

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

Chapelle des Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Cathédrale et trésor de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Domaine national du château de Coucy
Villa Cavrois à Croix
Château de Pierrefonds
Cité Internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Château de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle-Aquitaine

Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château ducal de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puylaugue
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnaud-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Ensérune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

Arc de Triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

Domaine national du château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet

Un programme d'abonnement annuel « Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans plus de 80 monuments à partir de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.

passion.monuments-nationaux.fr